

Conditions pour souscrire à une initiative citoyenne européenne

CONDITIONS GENERALES

Pour soutenir une initiative citoyenne européenne, les signataires doivent être des citoyens de l'Union européenne (ressortissants d'un État membre) en âge de voter aux élections du Parlement européen (18 ans, sauf en Autriche où l'âge requis est 16 ans).

DONNEES REQUISES

Les données que les signataires sont tenus de fournir dans leur formulaire de déclaration de soutien dépendent de leur État membre d'origine. Il incombe en effet aux États membres de vérifier la validité des déclarations de soutien des signataires et d'attester le nombre de déclarations valables recueillies dans chaque État membre (les organisateurs d'initiatives doivent recueillir un certain nombre de signatures dans au moins 7 pays de l'Union européenne).

Si un signataire réside dans un État membre autre que celui dont il est ressortissant ou s'il est ressortissant de plusieurs États membres, il doit choisir le pays pour lequel sa déclaration de soutien sera comptabilisée. Il est souhaitable qu'il opte pour le pays qui sera en mesure de vérifier les données contenues dans sa déclaration de soutien: selon le cas, il pourra s'agir du pays qui a délivré le numéro du document d'identification personnel fourni, de son pays de résidence ou du (ou des) pays dont il est ressortissant. En tout état de cause, les signataires ne sont autorisés à souscrire à une initiative qu'une seule fois.

CONDITIONS SPECIFIQUES POUR CHAQUE ÉTAT MEMBRE

Allemagne	2
Autriche	2
Belgique	2
Bulgarie	3
Chypre	3
Danemark	3
Espagne	3
Estonie.....	3
Finlande	3

France	4
Grèce.....	5
Hongrie.....	5
Irlande.....	5
Italie.....	5
Lettonie	6
Lituanie.....	6
Luxembourg	6
Malte	6
Pays-Bas	6
Pologne.....	6
Portugal	7
République Tchèque.....	7
Roumanie.....	7
Royaume-Uni.....	7
Slovaquie	8
Slovénie	8
Suède	8

Allemagne

Les signataires doivent être des **résidents permanents en Allemagne ou des ressortissants allemands résidant en dehors de l'Allemagne**, à condition d'avoir informé les autorités allemandes de leur lieu de résidence.

Autriche

Les signataires doivent fournir **un des numéros de documents d'identification personnels suivants délivrés par l'Autriche**:

- Reisepass (passeport)
- Personalausweis (carte d'identité)

Belgique

Les signataires doivent être des **résidents permanents en Belgique ou des ressortissants belges résidant en dehors de la Belgique**, à

condition d'avoir informé les autorités belges de leur lieu de résidence.

Bulgarie

Les signataires doivent fournir le **numéro d'identification personnel suivant délivré par la Bulgarie**:

- ο Единен граждански номер (numéro personnel)
-

Chypre

Les signataires doivent fournir un des **numéros de documents d'identification personnels suivants délivrés par Chypre**:

- ο Δελτίο Ταυτότητας (carte d'identité de ressortissant national ou de résident)
 - ο Διαβατήριο (passeport)
-

Danemark

Les signataires doivent être des **résidents permanents au Danemark ou des ressortissants danois résidant en dehors du Danemark**, à condition d'avoir informé les autorités danoises de leur lieu de résidence.

Espagne

Les signataires doivent fournir un des **numéros de documents d'identification personnels suivants délivrés par l'Espagne**:

- ο Documento Nacional de Identidad (carte d'identité)
 - ο Pasaporte (passeport)
-

Estonie

Les signataires doivent être des **résidents permanents en Estonie ou des ressortissants estoniens**, même s'ils résident en dehors de l'Estonie.

Finlande

Les signataires doivent être des **résidents permanents en Finlande ou des ressortissants finlandais**, même s'ils résident en dehors de la Finlande.

France

Les signataires doivent fournir un des **numéros de documents d'identification personnels suivants délivrés par la France**:

- Passeport
- Carte d'identité nationale
- Titre de séjour
- Permis de conduire
- Autre:
 - carte d'identité de parlementaire avec photographie, délivrée par le président d'une assemblée parlementaire;
 - carte d'identité d' élu local avec photographie, délivrée par le représentant de l'État;
 - carte du combattant de couleur chamois ou tricolore;
 - carte d'invalidité civile ou militaire avec photographie;
 - carte d'identité de fonctionnaire de l'État avec photographie;
 - carte d'identité ou carte de circulation avec photographie, délivrée par les autorités militaires;
 - permis de chasser avec photographie, délivré par le représentant de l'État;
 - livret ou carnet de circulation, délivré par le préfet en application de la loi n° 69-3 du 3 janvier 1969;
 - récépissé valant justification de l'identité, délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire, en application du neuvième alinéa (7°) de l'article 138 du code de procédure pénale;
 - attestation de dépôt d'une demande de carte nationale d'identité ou de passeport, délivrée depuis moins de trois mois par une commune et comportant une photographie d'identité du demandeur authentifiée par un cachet de la commune

Grèce

Les signataires doivent fournir un des **numéros de documents d'identification personnels suivants délivrés par la Grèce**:

- ο Δελτίο Αστυνομικής Ταυτότητας (carte d'identité)
- ο Διαβατήριο (passeport)
- ο Βεβαίωση Εγγραφής Πολιτών Ε.Ε./Έγγραφο πιστοποίησης μόνιμης διαμονής πολίτη Ε.Ε. (certificat de résidence/certificat de résidence permanente)

Hongrie

Les signataires doivent fournir un des **numéros (de documents) d'identification personnels suivants délivrés par la Hongrie**:

- ο személyazonosító igazolvány (carte d'identité)
- ο útlevél (passeport)
- ο személyi azonosító szám (személyi szám) (numéro d'identification personnel)

Irlande

Les signataires doivent être des **résidents permanents** en Irlande.

Les ressortissants irlandais vivant dans un autre État membre sont invités à choisir ce pays pour la comptabilisation de leur déclaration de soutien.

Italie

Les signataires doivent fournir un des **numéros de documents d'identification personnels suivants délivrés par l'Italie**:

- ο Passaporto (passeport), inclusa l'indicazione dell'autorità di rilascio (précisant l'autorité de délivrance)
- ο Carta di identità (carte d'identité), inclusa l'indicazione dell'autorità di rilascio (précisant l'autorité de délivrance)

Lettonie

Les signataires doivent fournir le **numéro d'identification personnel suivant délivré par la Lettonie**:

- o Personas kods (numéro d'identification personnel)
-

Lituanie

Les signataires doivent fournir le **numéro d'identification personnel suivant délivré par la Lituanie**:

- o Asmens kodas (numéro personnel)
-

Luxembourg

Les signataires doivent fournir le **numéro d'identification personnel suivant délivré par le Luxembourg**:

- o Numéro d'identification national (numéro inscrit sur la carte d'identification de la sécurité sociale)
-

Malte

Les signataires doivent fournir le **numéro d'identification personnel suivant délivré par Malte**:

- o Karta tal-Identità (carte d'identité)
-

Pays-Bas

Les signataires doivent être des **résidents permanents** aux Pays-Bas.

Les ressortissants néerlandais vivant dans un autre État membre sont invités à choisir ce pays pour la comptabilisation de leur déclaration de soutien.

Pologne

Les signataires doivent fournir le **numéro d'identification personnel suivant délivré par la Pologne**:

- o Numer ewidencyjny PESEL (numéro d'identification PESEL)
-

Portugal

Les signataires doivent fournir un des **numéros de documents d'identification personnels suivants délivrés par le Portugal**:

- o Bilhete de identidade (carte d'identité)
- o Passaporte (passeport)
- o Cartão de Cidadão (carte de citoyenneté)

République tchèque

Les signataires doivent fournir un des **numéros de documents d'identification personnels suivants délivrés par la République tchèque**:

- o Občanský průkaz (carte d'identité nationale)
- o Cestovní pas (passeport)

Roumanie

Les signataires doivent fournir un des **numéros (de documents) d'identification personnels suivants délivrés par la Roumanie**:

- o carte de identitate (carte d'identité)
- o pasaport (passeport)
- o certificat de inregistrare (certificat d'enregistrement)
- o cartea de rezidenta permanenta pentru cetatenii UE (carte de résidence permanente pour les citoyens de l'Union)
- o Cod Numeric Personal (numéro d'identification personnel)

Royaume-Uni

Les signataires doivent être des **résidents permanents** au Royaume-Uni.

Les ressortissants britanniques vivant dans un autre État membre sont invités à choisir ce pays pour la comptabilisation de leur déclaration de soutien.

Slovaquie

Les signataires doivent être des **résidents permanents en Slovaquie ou des ressortissants slovaques**, même s'ils résident en dehors de la Slovaquie.

Slovénie

Les signataires doivent fournir un des **numéros de documents d'identification personnels suivants délivrés par la Slovénie**:

- o Osebna izkaznica (carte d'identité)
 - o Potni list (passeport)
-

Suède

Les signataires doivent fournir un des **numéros de documents d'identification personnels suivants délivrés par la Suède**:

- o Personnummer (numéro d'identification personnel) figurant sur la carte d'identité
 - o Personnummer (numéro d'identification personnel) figurant sur le passeport.
-